



AGRICULTURE PAYSANNE LE MANUEL



**Qu'est-ce que
l'Agriculture
paysanne ?**



**Comment faire
un diagnostic
de ferme ?**



**La boîte
à outils**





La Fédération des associations pour le développement de l'emploi agricole et rural est une association de loi 1901 créée en 1984 par des paysan·nes de la Confédération paysanne. Opposé·es à l'agriculture industrielle, elles et ils ont élaboré la démarche de l'Agriculture paysanne pour proposer une alternative aux paysan·nes autant qu'aux responsables de la politique agricole et rurale.

La Fadear regroupe aujourd'hui plus de 60 associations réparties sur l'ensemble du territoire. Leur mission est de former paysannes et paysans, d'accompagner l'installation de nouveaux paysan·nes et de promouvoir les différents aspects de l'Agriculture paysanne.

Nos associations proposent des accompagnements différents selon les régions mais partagent une même approche : privilégier le travail collectif et la solidarité, accueillir tous les paysan·nes et les porteurs et porteuses de projet sans discrimination. Vous pouvez trouver plus d'informations sur le travail de la Fadear et de son réseau ainsi que sur l'Agriculture paysanne sur le site internet :

www.agriculturepaysanne.org

Pour des raisons de fluidité de lecture, ce guide n'est pas rédigé en langage inclusif ou neutre. Nous tenons néanmoins à affirmer que des femmes et des hommes sont actrices et acteurs du projet d'Agriculture paysanne de la Fadear.



ÉDITO

Ce manuel est le résultat d'une prise de conscience qui remonte aux années 60, années de la « *modernisation* » de l'agriculture, suite à de nombreuses années de travail, de débats, de luttes, d'argumentation des paysan·nes et des chercheur·euses qui les ont accompagné·es. Très vite, ces femmes et ces hommes ont compris que ladite modernisation était en fait une industrialisation qui avait pour moteur l'élimination des paysan·nes et ils ont dit NON à ce système.

L'Agriculture paysanne (AP), c'est donc ce truc absolument génial inventé par des paysan·nes qui, tout en s'opposant à celles-eux qui dépeuplaient les campagnes, se sont interrogé·es sur ce qu'ils-elles voulaient sur leur ferme pour vivre dignement, pour être heureux·euses, pour avoir des voisin·nes, pour produire une nourriture saine et bonne, pour respecter leur entourage, les autres citoyen·nes, les autres paysan·nes lointain·nes ou proches et protéger la nature. Ils ont formalisé ce qu'ils-elles voulaient au sein d'une Charte de l'AP, constituée de 10 principes, qui n'ont pas pris une ride et qui sont le socle politique de la Confédération paysanne.

L'AP, c'est aussi un outil de développement qui définit un périmètre au sein duquel on évolue. Cela ne peut pas être un label, car au sein de ce périmètre, personne n'est exclu : on y entre par une décision personnelle et on entame alors une démarche d'amélioration constante de ses pratiques.

L'AP tient donc debout sur ses deux pieds, bien ancrée dans la terre :
un pied développement (le périmètre qui est une identification de pratiques)
et un pied politique (la démarche qui nous permet d'aller vers les 10 principes).

Et pour savoir où l'on se situe, on réalise un diagnostic – nous y voilà, c'est le thème de ce manuel – un peu comme une psychanalyse de notre ferme : on s'arrête, on regarde, on évalue les progrès réalisés, ceux à faire, les possibilités de changement...

On pourrait croire que le diagnostic (diag') consiste en une série de chiffres :

La charte a 10 principes, le diag' a 6 thèmes, les thèmes ont tant d'indicateurs...

Mais à la fin, on aboutit à une fleur colorée, et donc à une forme de poésie ; certes

il y a des calculs mais tout se tient, et tout s'entrecroise. Nous laissons Mixel

Beroccohirrigoin, un des artisans majeurs de la construction de l'AP, parler du thème

Répartition, central dans la démarche : « *Ce thème est essentiel car il est identifiant*

du projet de la Conf'. L'Agriculture paysanne est une agriculture avec des paysan·nes

nombreux·euses : on ne peut pas être gros et nombreux, donc on évalue la répartition

sur la place que prend chaque paysan·ne dans ce qui est globalement limité et en

priorité : les volumes de production, la surface, les volumes d'aides, l'eau... »

N'oublions pas non plus les salarié·es, qui, au fil du temps, ont noté, relaté les débats, synthétisé les décisions, etc.

C'est aussi grâce à elles-eux que ce manuel existe.

Le groupe de travail Agriculture paysanne de la FADEAR



SOMMAIRE

ÉDITO	3
Il est temps de sortir du modèle industriel	6
Abréviations	8
QU'EST-CE QUE L'AGRICULTURE PAYSANNE ?	9
Les origines	10
Les 10 principes	14
Les 6 thèmes	18
COMMENT FAIRE UN DIAGNOSTIC DE FERME ?	23
Introduction	24
Présentation de la ferme	25
TRAVAIL AVEC LA NATURE	29
Critère 1 : Biodiversité	31
A. Biodiversité domestique et complémentarité entre productions créées par le paysan	31
B. Biodiversité naturelle et infrastructures agro-écologiques	34
C. Assolement	37
D. Rotations	38
Critère 2 : Gestion de la fertilité des sols	40
A. Maintien de la fertilité des sols et lutte contre l'érosion	40
B. Calcul et raisonnement de la fertilisation minérale	42
C. Fertilisation organique	46
Critère 3 : Gestion des pesticides et des produits vétérinaires	48
A. Utilisation raisonnable des pesticides	48
B. Utilisation raisonnable des traitements vétérinaires	51
Critère 4 : Protection de la ressource en eau	53
A. Protection quantitative	53
B. Protection qualitative	56
Critère 5 : Gestion de l'espace et des risques de pollution	57
A. Gestion des paysages	57
B. Chargement	58
C. Préservation des zones sensibles	59
D. Gestion des déchets agricoles	60
E. Gestion de la qualité de l'air	61
Critère 6 : Gestion des émissions de gaz à effet de serre – GES	62
QUALITÉ DES PRODUITS	65
Critère 1 : Qualité générée par les modes de production mis en œuvre	67
Critère 2 : Reconnaissance officielle	69
Critère 3 : Transparence	70
Critère 4 : Respect des cycles naturels et du bien-être animal	71
Critère 5 : Organismes génétiquement modifiés (OGM)	72
DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DYNAMIQUE TERRITORIALE	75
Critère 1 : Implication du paysan dans la vie locale	76
A. La participation à la vie locale à titre personnel	76
B. La participation à la vie économique locale	77
Critère 2 : Forme collective ou sociale de production et de commercialisation	80
Critère 3 : Activité d'accueil et mise en valeur du territoire	81
Critère 4 : Partage de la production	83
Critère 5 : Contribution du paysan aux défis alimentaires	86



AUTONOMIE	91
Critère 1 : Autonomie décisionnelle	92
A. Choix stratégiques du paysan	92
B. Choix techniques sur la ferme	96
Critère 2 : Autonomie économique et financière	99
A. La gestion de la ferme : revenu, solidité	99
B. La stratégie de l'agriculteur vis-à-vis des subventions	104
C. La stratégie de commercialisation	106
Critère 3 : Autonomie technique	108
A. L'autonomie alimentaire (en cas d'élevage)	108
B. L'autonomie semencière	110
C. L'autonomie dans l'usage des fertilisants	111
D. L'autonomie énergétique	112
RÉPARTITION DES VOLUMES ET DES MOYENS DE PRODUCTION	115
Critère 1 : Répartition des volumes de production par actif	116
Critère 2 : Répartition du foncier par actif	119
Critère 3 : Volume d'aides de la PAC par actif	121
Critère 4 : Taille de la ferme	122
Critère 5 : Répartition des moyens de productions en faveur de la création d'emploi	122
TRANSMISSIBILITÉ DES FERMES ET DU PATRIMOINE	123
Critère 1 : La vivabilité dans la ferme	124
A. Le contexte général autour de la ferme	124
B. Le travail dans la ferme	125
C. La satisfaction globale du projet de vie	127
Critère 2 : La viabilité économique de la ferme	128
Critère 3 : La sécurité vis-à-vis du foncier	130
Critère 4 : L'adaptabilité de la ferme	131
Critère 5 : La valeur de l'outil à transmettre	132
BOÎTE À OUTILS	135
Comptabilité agricole	136
Les bases de comptabilité agricole	136
Les données demandées dans le diagnostic	142
Zoom sur les subventions et les charges de personnel	148
Conduire un diagnostic	151
Indications pratiques pour conduire un diagnostic	151
Le déroulement de la réalisation d'un diagnostic	152
Que faire des résultats du diagnostic ?	155
Le diagnostic comme outil de transparence sur ses pratiques et d'échange avec les citoyens	160
ANNEXES	161
Qu'est-ce que l'OTEX ?	162
Comment trouver les coefficients d'équivalence entre polyculture-élevage et productions spécialisées ?	164
REMERCIEMENTS	166

REMERCIEMENTS

La FADEAR souhaite remercier le groupe de travail Agriculture paysanne, les paysan·ne·s et les animateurs·trices des ADEAR pour leur participation aux échanges et la réalisation des différents tests ayant abouti à cette version des indicateurs, Étienne Choisy pour l'animation et le pilotage du projet, Julia Klag pour la mise en page graphique du Manuel.

PARTENAIRES



Le réseau FADEAR est intrinsèquement lié au réseau de la Confédération paysanne. Le projet d'Agriculture paysanne, dont cet outil est le reflet, nous anime et a vocation à transmettre la vision de l'agriculture que nous portons. Ensemble, nous travaillons à son déploiement sur l'ensemble de nos territoires.

Comité de rédaction : **Michèle Roux, Hervé Bedouet, Valentin Beauval, Jean-Luc Malpaux, Simon Carraz**
Rédacteur : **Étienne Choisy**
Suivi : **Bertille Fages**
Mise en page : **Julia Klag**

Crédits photos :

Andréa Blanchin : pages 1-29-52-64-65-107-120-133-149-159
Georges Bartoli : pages 1- gauche-9-12-15-23-58-66-74-83-91-96-98-118-129-134-161
Julia Klag : pages 14-37-53-57-110-150-155
Coline Fillon : pages 16-17-18-30-36-146-147
Adear Ge : page 79-haut
Adear Vaucluse : page 79-bas
Arap : page 85
Adear 31 : pages 123-75
Adear du Rhône : pages 1-milieu-140-151
Confédération paysanne : page 10
Benh LIEU SONG : page 6
United Soybean Board : page 109
Moinats : page 113

Pixabay : Split Shire page 20 · Tumisu page 24 · Startup Stock Photos page 25 · Stux pages 68-69 · Anthony Arnaud page 70 · Couleur page 72 · 1820796 page 102 · shameersrk page 115 · cocoparisienne page 1-droite-135
Pexels : Tomas Anunziata page 7

Date de publication : Mai 2022
Impression : Galaxy imprimeurs



LE MANUEL AGRICULTURE PAYSANNE

Ce manuel présente la Charte de l'Agriculture paysanne : ses orientations pour une approche globale des politiques agricoles ainsi que les indicateurs du diagnostic Agriculture paysanne avec les clés pour les comprendre et des conseils pratiques pour réaliser le diagnostic.

Créé par et pour les paysans, le diagnostic Agriculture paysanne est un outil permettant de comprendre le fonctionnement global d'une ferme au regard des principes de l'Agriculture paysanne. Testé depuis 15 ans auprès de fermes très diversifiées, il s'appuie sur les six thèmes de l'Agriculture paysanne qui englobent les dimensions environnementales, économiques et sociales de la durabilité : l'autonomie (décisionnelle, technique et économique), le travail avec la nature, la répartition des volumes et des moyens de production, la qualité des produits, le développement local et la dynamique territoriale ainsi que la transmissibilité des fermes.

Utilisé par les paysans, il leur permet de faire le point sur le fonctionnement de leur ferme, d'en dégager les points forts et les points faibles et surtout d'identifier les pistes d'amélioration pour aller vers une agriculture plus paysanne : être plus autonome, augmenter son revenu, renforcer la qualité et la valorisation de ses produits, avoir une ferme plus facile à transmettre...

Utilisé par les professeurs et les étudiants de l'enseignement agricole, la richesse de ses indicateurs en fait un excellent outil pédagogique pour appréhender la complexité du fonctionnement d'une ferme et les enjeux multiples auxquels doit faire face le monde agricole et rural.

Utilisé par les collectivités territoriales, il sert à la compréhension des enjeux du territoire et à l'orientation des politiques agricoles.

www.agriculturepaysanne.org